



RAPPORT ANNUEL **1995**

SOMMAIRE

LE MESSAGE DU PRESIDENT

**LA PRESENTATION DE TELECOM
MALAGASY**

QUI EST TELMA ?

CHIFFRES CLES

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE 1995

LE RAPPORT FINANCIER

LE MESSAGE DU PRESIDENT

L'année 1995 a été marquée par la naissance de TELECOM MALAGASY (le 7 Février) qui a constitué la mise en place effective de l'Opérateur Principal prévu dans la Loi 93-001 sur la restructuration du secteur des Postes et Télécommunications

Cette année 1995 a donc été consacrée à construire l'avenir.

Il nous a fallu mettre en place la Société, puis dans le cadre contractuel défini avec l'Etat, (Ministère des P et T) lancer les grands projets de modernisation et de développement du réseau ainsi que les actions d'amélioration de la qualité de service

LA MISE EN PLACE DE TELECOM MALAGASY

Au-delà de l'aspect juridique, TELMA est devenu une réalité physique et humaine.

Cela s'est traduit par la mise en place d'une équipe de Direction, d'une organisation, de moyens logistiques, informatiques et humains.

Une Agence Territoriale des Télécommunications (ATT) a été créée dans chaque Faritany.

L'aspect social a fait l'objet d'une attention particulière.

En effet, quelques 3.000 agents ont été mis à disposition de TELMA par le Ministère des P et T dans le cadre d'une convention signée pour une période transitaire de 18 mois environ, en attendant l'élaboration d'une convention fixant leur statut.

Ces agents qui constituent avec les 200 personnes de l'ex-STIMAD l'effectif de TELMA ont bénéficié en 1995 d'un Complément motivant de rémunération (CMR) versé par TELMA pour compléter leur salaire, toujours calculé sur les bases antérieures.

C'est en fait une véritable mutation culturelle qui a été initialisée en 1995

La Société étant opérationnelle, il convenait de fixer un cadre contractuel à ses activités par la définition et la signature d'un Contrat-Plan avec le Ministère des P et T, autorité de tutelle.

LE PREMIER CONTRAT PLAN ENTRE TELECOM MALAGASY ET L'ETAT

Ce contrat-plan qui fixe les objectifs de TELMA ainsi que les engagements réciproque de TELMA et de l'Etat (Ministère des P et T) a été signé le 27 Juin 95 pour une période de 2 ans.

Il précise notamment le programme des grands projets d'investissement pour la modernisation et le développement du réseau de Télécommunications. Il donne également les objectifs d'amélioration de la qualité de service et de gestion.

LE PROGRAMME DES GRANDS PROJETS

1995 a été l'année de lancement ou de poursuite des premiers grands projets, notamment le Programme d'urgence, la Plaque Numérique et le DOMSAT 2.

Le Programme d'urgence

Nous avons mis en oeuvre un programme de réhabilitation d'urgence du réseau ancien, afin d'apporter une première amélioration et surtout, d'éviter une dégradation du réseau en attendant la fin des projets en cours.

Ce programme a été, financé par une avance de FCR, actionnaire à 34 % et partenaire de TELMA.

Il a également permis l'installation des 30 premières cabines téléphoniques à Antananarivo.

La Plaque Numérique

Cet important projet consiste à mettre en place un réseau entièrement numérisé sur Antananarivo, Antsirabe, Toamasina, Moramanga et Ambatondrazaka et à relier l'ensemble de ces villes par des " artères" de transmission numérique. Cette réalisation dotera Madagascar de la première composante d'un réseau de Télécommunications moderne et performant et permettra de satisfaire progressivement toutes les demandes en instance.

Le lancement officiel de ce projet financé par la Caisse Française de Développement (CFD) pour un montant de 130 MFF a été inauguré en Juin 1995 par Monsieur le Ministre des PTT et devrait s'achever au cours du dernier trimestre 1996.

Le DOMSAT 2

Le projet DOMSAT 2 vient en complément de la Plaque Numérique.

Il consiste à doter les 12 principales villes de Madagascar d'une station et d'un commutateur numérique afin de les relier par satellite entre elles et à Antananarivo.

Nous avons lancé en octobre 95 la première phase de cette opération qui concerne les villes d'Antsiranana, Mahajanga, Nosy Be, Morondava ainsi que la "station maîtresse " d'Antananarivo.

Ce projet est financé partiellement par un crédit-fournisseur d'ALCATEL (15 MFF) et sur auto-financement de TELMA.

Cette première phase de DOMSAT 2 sera achevée à la mi - 96 .

Les villes de Tuléar et Farafangana seront également équipées de stations DOMSAT 2 avant la fin 96 sur autofinancement de TELMA.

Avec la deuxième phase qui devrait être réalisée pour la mi-97 nous aurons terminé de construire l'architecture de base du réseau national de Télécommunications.

Il restera ensuite à construire le " tissage" progressif du réseau jusqu'aux zones les plus éloignées des grandes villes.

Un important effort financier a donc été consenti en 1995.

L'EFFORT D'INVESTISSEMENT EN 1995

Bien que les deux principaux projets n'aient débuté qu'au 2^{ème} semestre, nous avons consacré en 1995 75 Milliards de FMG (dont 41 en autofinancement) aux opérations d'investissement.

Parallèlement à la mise en place des infrastructures, nous avons lancé des actions d'amélioration de la qualité de service et de gestion.

LA GESTION ET LES RESULTATS FINANCIERS

Notre chiffre d'affaires s'est élevé pour 1995 à près de 130 Milliards de FMG, supérieur de 30 % aux prévisions.

Les charges de fonctionnement - exploitation ont été bien maîtrisées. Malgré des amortissements élevés découlant de l'importance des immobilisations concédées et des investissements réalisés en 95, le résultat comptable de TELMA pour 1995, est positif .

L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE SERVICE

Le déploiement d'un réseau moderne et performant nous permettra de perfectionner la qualité technique des prestations offertes à nos clients. Ainsi, le taux de dérangement est passé pour Antananarivo de 1,4 dérangement /an / abonné en 1994 à 1,2 en 1995 et devrait descendre à 0,8 en 1996

Toutefois, il nous faut également améliorer la qualité commerciale et compléter la gamme de nos produits et services. La mise en place du nouveau Commutateur numérique permettra en 1996 la commercialisation de services nouveaux tels que la facturation détaillée, le transfert des appels vers un autre abonné, l'indication d'appel pendant la conversation, etc...

Par ailleurs, une liaison directe avec MAURICE a été mise en service en Septembre 1995 (deux circuits). Une extension de cette liaison à 7 circuits est prévue début 96 et le passage en technique numérique (IDR) sera effectué en 1997

Les actions menées en 1995 ont donc préparé l'avenir mais ne produiront pleinement leurs effets qu'en 1996 et 1997.

Dans le domaine des services encadrés, nous avons créé en 1995 DATA TELECOM SERVICE (DTS), filiale de TELECOM MALAGASY, en partenariat avec FRANCE CABLE RADIO (FCR).

Cette filiale offre des services de transmission de données en s'appuyant sur un réseau qui relie Antananarivo avec les 10 principales villes de Madagascar et l'international. DTS compte, fin 95, 110 clients qui utilisent les différents services tels que vidéotex, téléinformatique, transfert de fichiers,... et depuis mars 96, l'accès à Internet

EN CONCLUSION, il faut souligner, que TELECOM MALAGASY qui n'a, fin 1995 que 11 mois d'existence a bien engagé les actions prévues afin de relever les défis qui lui sont proposés.

L'année 1996 devra consolider ces actions et permettre d'en recueillir les premiers dividendes.

LE PRESIDENT DE TELECOM MALAGASY

Mamiharilala RASOLOJAONA

PRESENTATION DE TELECOM MALAGASY

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (Au 31 - 12 - 1995)

PRESIDENT

Mamiharilala RASOLOJAONA

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet DELTA AUDIT
Antananarivo

LE SECRETARIAT GENERAL

Dera RANDRIATSARAFARA
Secrétaire Général

Albert RATSIRANTO
Directeur de l'Audit et de Contrôle de Gestion

Mme RAZANANOELY
Directeur Informatique

Pascal RANDRIAMBOAVONJY
Communication et Juridique

Ignace RANDRIAMAMIZAFY
Délégué au Protocole

LES AGENCES TERRITORIALES DE TELMA

Georges RAKOTO
ATT ANTSIRABE

M RAJAONARY
ATT ANTSIRANANA

Thomson RANARIVELO
ATT FIANARANTSOA

Martin RAZAFINDRABEKOTO
ATT MAHAJANGA

Fidèle RANDRIANANDRAINA Fidèle
ATT TOAMASINA

Maherisoa RANDRIANASOLO
ATT TOLIARY

ADMINISTRATEURS

Dieudonné RAKOTOFIRINGA
Walter RANDRIANARIVELO
Alain RASOLOFONIAINA
Guy RAMAHAY MANDIMBY
Olga RASAMIMANANA
Pascal RANDRIAMBOLOLONA
Laurent MIALET
Gilles VAILLANT
Jacques BONNARDEL

L'EQUIPE DE LA DIRECTION GENERALE

Bruno ANDRIATAVISON
Directeur Général

Claude BONNEAU
Directeur Délégué

Jean A. RAKOTOMALALA
DGA/Developpement et Partenariat

Georges RAKOTOARIMANANA
DGA / Etudes et Ingénierie

Jean Paul GANDET
Directeur Commercial

Toussaint RANAIVOMANANA
Directeur de l'Exploitation

Patrick MARSAL
Directeur Financier

Ralitera ANDRIAMAHERY
Co-Directeur Financier

Nicolas RANDRIANANTOANINA
Directeur de l'Infrastructure Nationale

Roger BERNARD
Co-Directeur de l'Infrastructure Nationale

Willy RAOELISON
Directeur de la Logistique

Lalanirina RAMAROSON
Directeur des Ressources Humaines

Claude RAHARINJATOVO
Directeur du Réseau International

QUI EST TELECOM MALAGASY - SA ?

- Société Anonyme au Capital de 55,3 Milliards de FMG. Ce capital est détenu à 66 % par l'Etat Malagasy et à 34 % par FRANCE CABLES RADIO (filiale de FRANCE TELECOM).
- C'est l'Opérateur Principal créé par la loi 93-001 du 28 Janvier 1994 sur la restructuration du Secteur des Postes et Télécommunications.
- TELECOM MALAGASY est en fait née le 07-02-1995 par fusion absorption avec la Société des Télécommunications de Madagascar (STELMAD - SA) qui elle-même a été créée en Juillet 1994 par regroupement de la STIMAD-SARL (Service des Télécommunications Internationales de Madagascar) et de la partie Télécommunications.
- TELECOM MALAGASY - SA (TELMA) possède une concession de 20 ans, avec une exclusivité de 10 ans pour l'exploitation et la commercialisation des réseaux et services de base (Téléphone, fax, télex, télégraphe).

La concession et le cahier des charges qui en précise les conditions d'application ont fait l'objet d'un décret du 31 mai 1994 publié au Journal Officiel du 29 juin 1994 (concession à STELMAD transmise à TELMA lors de la fusion-absorption)

- Un Contrat-Plan signé le 27 Juin 1995 fixe les engagements de TELMA (développement du réseau, amélioration de la qualité de service, équilibres financiers, formation du personnel...) et de l'Etat (Cadre réglementaire, régime fiscal, évolution des tarifs,...)
- TELMA a conclu un partenariat avec FCR, filiale de FRANCE TELECOM qui était déjà présente au sein de la STIMAD (47 % FCR - 53 % Etat) et de STELMAD - SA.

Cet accord se traduit par une participation dans le capital de TELMA (34 %) et par un Contrat d'assistance à la Gestion et de Partenariat.

Dans le cadre de ce contrat, quatre expatriés participent à l'activité de la Société (Directeur Délégué, Directeur ou Co-Directeur Financier, Commercial; Infrastructure Nationale)

- TELMA a créé en 1995 une filiale DTS (DATA TELECOM SERVICE) pour commercialiser les services de transmission de données entre les 10 principales villes de Madagascar, Antananarivo et l'International.

Cette filiale a été créée en partenariat avec FCR qui participe au capital à 49 % et a consenti une avance d'actionnaire de 2,2 MFF pour le financement du réseau VSAT - X25

LES CHIFFRES CLES DE TELMA
(au 31 - 12 - 95)

CHIFFRES D'AFFAIRES	=	129,2	Milliards FMG
RESULTAT	=	9,5	Milliards FMG Cf Rapport financier
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	=	62	Milliards FMG Cf Rapport financier
INVESTISSEMENT	=	75,9	Milliards de FMG (Total) 41 Milliards en autofinancement
EFFECTIFS	=	3162	
LIGNES PRINCIPALES RACCORDEES	=	37074	dont 20224 Antananarivo 16850 Provinces

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNEE 1995

- Mise en service de 30 Cabines téléphoniques à télécarte à Antananarivo;
- Le 27 janvier 1995 : Approbation par les CA de TELECOM MALAGASY SA (100 % ETAT) et STELMAD- SA de la fusion absorption
- Le 07 Février 1995 Assemblée Générale de TELECOM MALAGASY après fusion - Constitution de la Société - Réunion du CA et nomination des dirigeants .
- Mars 1995 - Définition et mise en place de l'organisation
- Mise en place et versement (avec rappel) du Complément motivant de rémunération (CMR) aux agents mis à disposition de TELMA par le Ministère des P&T .
- Poursuite du Programme de réhabilitation d'urgence du réseau : (Commutateurs d'Antananarivo, Toamasina, Fianarantsoa, Antsiranana, Toliary, Taolagnaro ; Réseau rural Fianarantsoa et Taolagnaro,...)
- Juin 1995 : Lancement officiel du projet Plaque Numérique
- Arrêté du 21 juin 1995 accordant l'agrément au Code des Investissements pour TELMA
- Signature du Contrat-Plan entre TELMA et le Ministère des P et T
- Création de DATA TELECOM SERVICE, filiale de TELMA
- Septembre 1995 : Levée des dernières conditions suspensives pour le déblocage du financement de la Plaque Numérique (130 MFF) par la Caisse Française de Développement
- Signature du marché Suivi-Ingénierie de la Plaque Numérique avec SOFRECOM
- Octobre 1995 : Signature avec alcatel d'un contrat de Crédit - Fournisseur (15 MFF) pour le projet DOMSAT 2 (phase 1)
- Novembre 1995 : Appel d'offres pour les travaux Réseaux locaux de la Plaque Numérique - ALCATEL Contracting est retenu.
- Novembre-décembre 1995 : Election de l'Administrateur représentant le Personnel au Conseil d'Administration de TELMA .
- Décembre 1995 : Conseil d'Administration et Assemblée générale de TELMA (Budgets 95 et 96, financement des projets techniques, indicateurs du contrat-plan, démarrage filiale,...)